

	<p>OBJECTIFS</p>	<p>Maîtriser le rôle, le fonctionnement et les moyens dont dispose le CHSCT et son Président dans le respect des dispositions réglementaires et législatives</p> <p>Apprendre à repérer et évaluer les dysfonctionnements dans l'entreprise et les traiter</p> <p>Acquérir une méthode d'observation et de traitement des risques, élaborer et construire une politique et un plan de prévention</p> <p>Analyse de la jurisprudence</p>
<p><u>Public :</u></p> <p>Personne assurant la présidence du CHSCT</p>		<p>LA LOI DU 23 DECEMBRE 1982 ET LES EVOLUTIONS LEGISLATIVES DU CHSCT</p> <ul style="list-style-type: none"> * La mission des membres du CHSCT notamment le rôle du président * Le secrétariat, l'ordre du jour, les documents, le compte rendu et le suivi * Le rôle des pouvoirs publics, inspection du travail, ingénieurs conseil CRAM, médecin du travail * Les acteurs externes
<p><u>Méthode :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Echange avec les stagiaires -Exposé -Application sur des cas concrets -Vidéos <p>En intra ou en inter entreprise</p> <p>Théorie en salle</p> <p>Pratique en cours de formation</p> <p><u>Durée :</u></p> <p>1 jour</p> <p>10 participants par session</p>	<p>PROGRAMME</p>	<p>LES MOYENS DONT DISPOSE LE CHSCT</p> <ul style="list-style-type: none"> * Les rapports, enquêtes, le recours à l'expertise * Les statistiques d'accident du travail : étudier les circonstances des accidents et des incidents : dégager des axes de progrès <p>LES CONTROLES TECHNIQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> * Les contrôles obligatoires, les mises en conformités, * Le plan de prévention des entreprises extérieures * Les travaux de BTP et de génie civil, application du



décret du 26/12/94 sur la coordination

LE CAS DU DANGER GRAVE ET IMMINENT

- * Le rôle du président

LA FORMATION DU PERSONNEL

- * Les fiches de poste et le domaine sécurité

LES REGISTRES DE L'ENTREPRISE CONCERNANT « L'HYGIENE, LA SANTE, LA SECURITE »

L'EVALUATION DES RISQUES SPECIFIQUES A L'ENTREPRISE OU A LA BRANCHE D'ACTIVITE

Le document unique et le rôle du Président et du CHSCT

- * Les objectifs de l'évaluation des risques
- * L'identification des dangers
- * L'approche globale des risques professionnels
- * La méthodologie

LE TRAITEMENT D'UN SUJET PARTICULIER RETENU A PARTIR :

- * Des suggestions des membres du CHSCT et des spécificités de l'entreprise

LA JURISPRUDENCE CONCERNANT LE CHSCT

- * Identification des rendus de jugements dans le domaine du CHSCT et vis-à-vis du rôle du président

CAUSE DES AT

- * Méthodologie et prévention